



Brisacier s'approcha de lui en lui demandant ce qu'il lisait. — Page 390, col. 1.

valet d'avoir volé, qui peut être convaincu par son valet d'un crime aussi déshonorant que le vol. Que M. de Rohan soit compromis par rapport à la reine, il est presque sûr que la reine sera compromise quant à M. de Rohan.

Mais que le hasard n'aille pas rapprocher ces deux êtres intéressés à découvrir le secret.

Jeanne recula tout d'abord devant l'énormité du rocher qu'elle suspendait sur sa tête. Vivre ainsi, haletante, effarée, sous la menace d'une pareille chute!

Oui, mais comment échapper à cette angoisse? Par la fuite! par l'exil, par le transport en pays étranger des diamants du collier de la reine.

S'enfuir! chose aisée. Une bonne chaise se procure en dix heures; l'espace d'un de ces bons sommeils de Marie-Antoinette; l'intervalle que met le cardinal entre un souper avec des amis et son lever du lendemain. Que la grande route se développe devant Jeanne; qu'elle offre ses pavés infinis aux pieds brûlants des chevaux, cela suffit. Jeanne sera libre, saine, sauvée en dix heures.

Mais quel scandale! quelle honte! Disparue quoique libre; en sûreté quoique proscrite, Jeanne n'est plus une femme de qualité, c'est une voleuse, une contumax, que la justice n'atteint pas, mais qu'elle désigne; que le fer du bourreau ne brûle pas, elle est trop loin, mais que l'opinion dévore et broie.

Non. Elle ne s'enfuira pas. Le comble de l'audace et le comble de l'habileté sont comme les deux sommets de l'Atlas, qui ressemblent aux jumeaux de la terre. L'un mène à l'autre; l'un vaut l'autre. Qui voit l'un, voit l'autre.

Jeanne résolut de payer d'audace et de rester. Elle résolut cela surtout quand elle eut entrevu la possibilité de créer, entre le cardinal et la reine, une solidarité de terreur pour le jour où l'un ou l'autre voudrait s'apercevoir qu'un vol avait été commis dans leur intimité.

Jeanne s'était demandé combien, en deux ans, rapporteraient la faveur de la reine et l'amour du cardinal; elle avait évalué le revenu de ces deux

bonheurs à cinq ou six cent mille livres, après lesquelles le dégoût, la disgrâce, l'abandon, viendraient faire expier la faveur, la vogue et l'engouement.

— Je gagne à mon plan sept à huit cent mille livres se dit la comtesse.

On verra comment cette âme profonde fraya la route tortueuse qui devait aboutir à la honte pour elle, au désespoir pour les autres.

— Rester à Paris, résuma la comtesse, faire ferme en assistant à tout le jeu des deux acteurs; ne leur laisser jouer que le rôle utile à mes intérêts; choisir parmi les bons moments un moment favorable pour la fuite; que ce soit une commission donnée par la reine; que ce soit une véritable disgrâce qu'on saisisrait au bond.

Empêcher le cardinal de jamais communiquer avec Marie-Antoinette.

Voilà surtout la difficulté, puisque M. de Rohan est amoureux, qu'il est prince, qu'il a droit d'entrer chez Sa Majesté plusieurs fois l'année, et que la reine, coquette, avide d'hommages, reconnaissante d'ailleurs envers le cardinal, ne se sauvera pas si on la recherche.

Ce moyen de séparer les deux augustes personnages, les événements le fourniront. On aidera les événements.

Rien ne serait aussi bon, aussi adroit que d'exciter chez la reine l'orgueil qui couronne la chasteté. Nul doute qu'une avance un peu vive du cardinal ne blesse la femme fine et susceptible. Les natures semblables à celles de la reine aiment les hommages, mais redoutent et repoussent les attaques.

Oui, le moyen est infallible. En conseillant à M. de Rohan de se déclarer librement, on opérera sur l'esprit de Marie-Antoinette un mouvement de dégoût, d'antipathie, qui éloignera pour jamais, non pas le prince de la princesse, mais l'homme de la femme, le mâle de la femelle. Par cette raison, l'on aura pris des armes contre le cardinal, dont on paralysera toutes les manœuvres au grand jour des hostilités.

Soit. Mais encore une fois, si l'on rend le cardinal antipathique à la reine, on n'agit que sur le cardinal: on laisse rayonner la vertu de la reine, c'est-à-dire qu'on affranchit cette princesse, et qu'on lui donne cette liberté de langage qui facilite toute accusation et lui donne le poids de l'autorité.

Ce qu'il faut, c'est une preuve contre monsieur de Rohan et contre la reine; c'est une épée à double tranchant qui blesse à droite et à gauche, qui blesse en sortant du fourreau, qui blesse en coupant le fourreau lui-même.

Ce qu'il faut, c'est une accusation qui fasse pâlir la reine, qui fasse rougir le cardinal, qui, accréditée, lave de tout soupçon étranger Jeanne, confidente des deux principaux coupables. Ce qu'il faut, c'est une combinaison derrière laquelle, retranchée en temps et lieu, Jeanne puisse dire: Ne m'accusez pas ou je vous accuse, ne me perdez ou je vous perds. Laissez-moi la fortune, je vous laisserai l'honneur.

— Cela vaut qu'on le cherche, pensa la perfide comtesse, et je le chercherai. Mon temps m'est payé à partir d'aujourd'hui.

En effet, madame de La Motte s'enfonça dans de bons coussins, s'approcha de sa fenêtre, brûlée par le doux soleil, et en présence de Dieu, avec le flambeau de Dieu, elle chercha.

ALEXANDRE DUMAS.

La suite au prochain numéro.

MADemoiselle de CHOISY

PAR ROGER DE BEAUVOIR.

I

DEUX MOUCHES.

Par une soirée neigeuse du mois de décembre 1660, deux hommes en manteau de couleur sombre, marchant à distance l'un de l'autre vers le